

**Compte-rendu de la CPH du 22 janvier 2021**

Présences		P	E
Dr. Jean-Claude Schmit	Président de la CPH – Ministère de la santé (MS)	X	
M. Raoul Zimmer	Ministère de la Santé (MS)	X	
M. Thomas Dominique	Ministère de la Sécurité sociale (MSS)	X	
Dr Gérard Holbach	Ministère de la Sécurité sociale (MSS)	X	
M. Serge Hoffmann	Ministère des Finances (MF)	X	
M. J. Balanzategui	Caisse nationale de la santé (CNS)	X	
(s) M. Frank Bisenius	Caisse nationale de la santé (CNS)	X	
M. Carlos Pereira	Caisse nationale de la santé (CNS)	X	
(s) Mme M. Marques	Caisse nationale de la santé (CNS)		x
Prof. Dr. H-J Schubert	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)	x	
(s) M. Jean-Paul Freichel	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)	x	
(s) M. Daniel Cardao	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)	x	
M. Romain Poos	Conseil supérieur de certaines professions de la santé (CSPS)	x	
M. Laurent Zanotelli	Commissaire aux hôpitaux	x	
(s) Dr. Thomas Dentzer	Secrétaire de la CPH	x	

(s) suppléant

Présent / Excusé

*Conformément à l'art. 4 du règlement grand-ducal du 2 février 1994, le nombre minimum de 7 membres de la CPH présents est atteint pour pouvoir délibérer valablement.*

Ordre du jour :

- 1 Approbation du rapport de la réunion du 18.12.2020
- 2 CRCC : Demande de changement de l'autorisation d'exploitation
- 3 CHL : Demande de renouvellement des 2 mammographes
- 4 CHL : Demande d'autorisation de subside relative au matériel de neuronavigation
- 5 Présentation du Vademecum et des Guidelines dans le cadre de la nouvelle procédure des projets de construction/modernisation/extension des établissements hospitaliers
  - 5.1 Présentation du module « OP » des guidelines par le Dr Angela Braun
  - 5.2 Discussion générale sur l'avancement de l'analyse par les établissements hospitaliers des guidelines présentées et de l'approbation des guidelines par la CPH
- 6 CHEM : Clôture des projets Mise en sécurité du site de Niederkorn et Alt Bau 2
- 7 Projets d'avis
  - 7.1 Approbation du projet d'avis sur la Présentation du Vademecum et des Guidelines (inclus un aperçu du premier module : « soins intensifs et intermédiaires ») dans le cadre de la nouvelle procédure des projets de construction/modernisation/extension des établissements hospitaliers
- 8 Divers

### **1 Approbation du rapport de la réunion du 18.12.2020**

Le rapport de la réunion du 18.12.2020 est approuvé.

### **2 CRCC : Demande de changement de l'autorisation d'exploitation**

Présentation du projet par Jean-Philippe Schmit, Directeur général · Centre de Réhabilitation du Château de Colpach.

Le représentant de la CNS remarque que la demande de changement est une bonne idée car la nouvelle autorisation reflètera plus fidèlement la réalité.

La CPH donne son accord pour la modification demandée.

### **3 CHL : Demande de renouvellement des 2 mammographes**

Présentation de la tomosynthèse par le Dr Vincent Lens et Mme Valérie Boissart.

Le président de la CPH note que tous les appareils du pays sont en fin de vie et propose l'utilisation des mêmes appareils dans tous les hôpitaux dans un but de standardisation et d'introduire si possible des éléments d'intelligence artificielle.

Le représentant du CSPS marque son accord avec l'idée de standardisation des appareils.

Un représentant de la CNS ajoute qu'il faut prévoir l'acquisition dans un cadre national et souligne la nécessité de demander tous les chiffres d'utilisation et informations pertinentes aux hôpitaux.

Le représentant du CSPS indique la disponibilité des informations sur les années 2018 et 2019.

Les hôpitaux sont appelés à fournir les chiffres de dépistage et les chiffres hors dépistage des mammographes des 3 à 4 dernières années, voir 2018, 2019 et 2020, avant la prochaine CPH.

Le président propose que le service de dépistage des cancers de la Direction de la santé qui gère le programme de dépistage mammographie fasse une revue interne et revienne vers les hôpitaux avec une proposition de cahier de charge des équipements à acquérir.

Les hôpitaux HRS, CHEM et CHdN marquent leur accord avec cette approche.

Le représentant du Ministère des Finances demande des informations sur le financement et les subventions.

Le représentant du Ministère de la Santé indique que la CPH autorise les appareils, mais il ne pense pas que le financement devrait se faire via le budget ou le fond hospitalier. Cette opinion est partagée par le représentant du Ministère des Finances.

Un représentant de la FHL demande un financement par le Ministère de la Santé, étant sonné qu'il s'agit de la prévention.

Les représentants du CSPS et de la CNS discutent le taux de financement et concluent qu'il faudrait revoir la base légale.

En accord, les représentants du Ministère des Finances et de la CNS ajoutent que le Ministère de la Santé devrait prévoir un budget et que le reste sera financé par la CNS.

Un représentant du Ministère de la Santé propose d'attendre l'avis de la DISA (Dr Romano) pour aussi revoir la partie relative aux besoins du personnel.

En résumé, le président prend note que les hôpitaux devraient se concerter avec les services en charge de la mammographie de la DISA et procéder avec cette démarche.

La CPH marque son accord pour une telle démarche et attend le dossier complété et national pour prendre une décision.

#### **4 CHL : Demande d'autorisation de subside relative au matériel de neuronavigation**

Présentation du projet par le Dr Hertel.

Le président remarque que le service national doit être à la pointe du progrès et que la DISA n'a pas les compétences techniques en interne pour évaluer les besoins de l'infrastructure d'un service très hautement spécialisé. La DISA accepte l'avis des experts du CHL.

Un avis favorable sera préparé.

#### **5 Présentation du Vademecum et des Guidelines dans le cadre de la nouvelle procédure des projets de construction/modernisation/extension des établissements hospitaliers**

##### **5.1 Présentation du module « OP » des guidelines par le Dr Angela Braun**

Un représentant de la Direction de la Santé présente le troisième module des lignes directrices, à savoir les salles opératoires (D : OP) à la CPH. L'introduction se fait par un rappel général de la méthodologie appliquée pour élaborer les lignes directrices ainsi que les différentes informations reprises dans chaque module prévu. Un rappel de la base de données (Content Management System – CMS), grâce à laquelle toutes les informations sont regroupées et permettant une mise à jour continue, est également présenté. La mise en page est également représentée indiquant les différents types d'informations reprises dans les modules, à savoir les informations générales sur fond blanc et les recommandations sur

fond vert au centre, les prescriptions à respecter sur fond rouge en colonne de droite, et toutes les informations relatives aux sources, aux phases de planifications concernées ainsi qu'aux indications des coûts en colonne de gauche. La méthode d'estimations des coûts de construction à l'aide des KFA (Kostenflächenarten) est également rappelée aux membres de la CPH ainsi que le calendrier prévisionnel de l'élaboration des prochains modules à venir.

S'en suit la présentation plus détaillée du dernier module élaboré, à savoir celui des OP, dont la version digitale sera transmise à tous les membres de la CPH pour une analyse plus approfondie.

## 5.2 Discussion générale sur l'avancement de l'analyse par les établissements hospitaliers des guidelines présentées et de l'approbation des guidelines par la CPH

Le président propose d'inclure les partenaires des hôpitaux afin de valider les guidelines, mais est bien conscient des manques de ressources actuels compte tenu de la pandémie.

Les représentants de la FHL indiquent qu'ils ne peuvent pas valider et revoir des points techniques et proposent d'organiser un webinar par mois avec les responsables des hôpitaux pour en discuter sur les nouvelles normes. La CPH pourrait par la suite valider.

Le représentant du Ministère des Finances avertit qu'il faut aussi prendre en compte l'investissement par rapport aux normes. Surtout dans le cas de mesures transitoires.

Un représentant de la CNS voit encore 2 questions ouvertes :

1. Revoir la base légale du référentiel, le document de base pour la CPH
2. Ambulatoire/Annexe : Est-ce que l'extrahospitalier sera aussi pris en compte ?

Uniquement le volet hospitalier est pris en compte actuellement. Il y a bien un besoin pour l'extrahospitalier, mais il n'y a pas de base légale pour cette partie.

Un représentant du Ministère de la Santé propose d'inclure le référentiel dans la loi hospitalière dès que possible.

Les webinars vont être organisés pour se concerter avec les acteurs du terrain.

## 6 CHEM : Clôture des projets Mise en sécurité du site de Niederkorn et Alt Bau 2

Revue par Monsieur Daniel Cardao qui explique les défis et problèmes rencontrés les dernières années dans le cadre de ces projets.

Le président propose de donner un avis favorable de la part de la CPH.

## 7 Projets d'avis

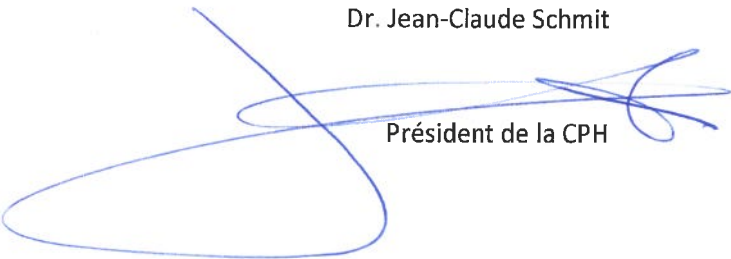
- 7.1 Approbation du projet d'avis sur la Présentation du Vademecum et des Guidelines (inclus un aperçu du premier module : « soins intensifs et intermédiaires ») dans le cadre de la nouvelle procédure des projets de construction/modernisation/extension des établissements hospitaliers

Il n'y a actuellement pas d'approbation des modules par la CPH puisqu'une revue sera réalisée via webinar avec les hôpitaux. Un avis général sur le Vademecum sera pris lors d'une des prochaines réunions de la CPH.

## 8 Divers

La prochaine réunion de la CPH est prévue pour le 26.2.2021

Dr. Jean-Claude Schmit



Président de la CPH

